



André Astruc, 66 ans. Président du Syndicat du Cru du Muscat de Frontignan. Etat des lieux entre histoire personnelle, Festival du Muscat et vendanges.

Un homme du cru pour protéger notre AOC

André Astruc est né à Pomérols, pas très loin de Frontignan la Peyrade, au bord de l'étang de Thau. Ses parents et les parents de ses parents faisaient déjà du vin... mais, là-bas, il s'appelait « Picpoul », et non « Muscat ». « Je me souviens, quand j'étais gosse, tout le monde me disait : surtout, surtout, fait autre chose... ! » Alors, il suit assidûment des études de droit et entame une carrière aux douanes. Il y restera près de

quarante ans. Pourtant, les vignes ne sont jamais très loin. « Depuis l'âge de onze ans, j'ai toujours vendangé. Puis, en épousant une fille de vigneron frontignanaise, je me suis retrouvé baigné dans la culture du muscat, au sens propre comme au figuré. Alors, il y a une vingtaine d'années, quand mon beau-père, Joseph Artasonne, n'a plus été en mesure de s'occuper du mas, j'ai naturellement pris la relève. » Pendant un peu plus de dix ans, alors officiellement repré-

sentant de l'administration des douanes devant les tribunaux de la façade méditerranéenne, il fait en sorte d'être basé à la cour d'appel de Montpellier. « Cela me permettait, après mon travail, de venir ici m'occuper du Clos St Joseph. En 1999, j'ai pris ma retraite et je me suis retrouvé à temps com-

« Une aire d'appellation, c'est comme une frontière, il faut bien tracer les limites quelque part ! »

plet dans les vignes. » Deux ans plus tard, une place d'administrateur au Syndicat du Cru est disponible et il s'y porte candidat.

Concours de circonstances ou décision du sort, cette même année le président est éconduit par les adhérents et André Astruc se retrouve élu à sa place. Pris au jeu, il